



Paris, le vendredi 7 décembre 2012



Monsieur Jean-Paul HUCHON
Président de la Région Île-de-France
33 rue Barbet de Jouy
75007 PARIS

Monsieur le Président,

Le SYNPER par la présente lettre dépose un préavis de grève pour le mercredi 19 décembre 2012, toute la journée, sur la base des revendications établies en intersyndicale ci-jointe.

Le dépôt de préavis de grève concerne tous les services régionaux et les lycées franciliens.

Le lieu de rassemblement est en cours d'examen à la Préfecture et devrait être la Place André Tardieu (Métro Saint François-Xavier) à 9h.

Pendant la durée du préavis, nous sommes à votre disposition pour négocier, en intersyndicale, sur les bases des revendications ci-jointes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma respectueuse considération.

Vincent CALLIES,
Président du syndicat FA-FPT / SYNPER IDF



Rassemblement mercredi 19 décembre à 9 heures contre la dégradation des conditions de travail et la mise en danger des personnels.

Manque de personnel, non remplacement des absences, alourdissement de la charge de travail, allongement du temps de travail, dialogue social quasi inexistant, mépris de la parole des personnels et de leur représentants élus, des pressions hiérarchiques de plus en plus fortes... les conditions de travail des personnels de la Région Île-de-France sont sérieusement dégradées.

Nos organisations syndicales constatent tous les jours, dans les services et dans les établissements scolaires, que la dégradation des conditions de travail a un effet direct sur la santé des personnels.

La fatigue, les pépins physiques, les accidents de santé se multiplient. Le travail se fait de plus en plus sous pression et les rapports et mesures disciplinaires tendent à devenir un mode de gestion des personnels ainsi mis en danger. L'aggravation des conditions de travail a un impact direct sur l'entourage. Au-delà des agents, ce sont les collègues, les amis et la famille qui souffrent avec l'agent. Trop souvent, en cas de problème, la région déplace l'agent et ne règle pas la situation.

A plusieurs reprises, nous avons alerté sans effet la Région des grandes difficultés rencontrées par les agents dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons réclamé l'adoption du document de prévention, mais son élaboration est différée à coup d'audits et de diagnostics.

Aujourd'hui, **4 suicides et 5 tentatives de suicides** ont eu lieu. La région fuit ses responsabilités et n'a réalisé qu'une seule enquête dans le cadre des dispositions prévues pour un Comité d'Hygiène et de Sécurité (CHS) et deux enquêtes de l'administration sur l'administration dont l'une apporte de fausses conclusions.

Aujourd'hui, **2 Accidents vasculaires cérébraux (AVC)** ont eu lieu sur un même site où les agents s'étaient plaints de la surcharge de travail. L'hypertension due au stress est corrélée à l'augmentation du risque d'AVC. Nous avons demandé que cette situation soit évoquée au Comité d'Hygiène et de Sécurité mais la Région préfère faire l'autruche.

Pour l'ensemble de ces raisons, nous invitons les agents de la région Île-de-France, tant du siège que des lycées, à un

rassemblement le mercredi 19 décembre 2012,

à 9h, à l'ouverture de la réunion du Conseil Régional.

Place André Tardieu, 75007 PARIS (en face du 35 boulevard des Invalides, à la sortie du Métro Saint-François Xavier)



le mercredi 19 décembre 2012, à 9h

Place André Tardieu, 75007 PARIS

(en face du 35 boulevard des Invalides, à la sortie du Métro Saint-François Xavier)

Nous demandons :

- L'adoption immédiate d'un **document de prévention** des risques incluant une formation des responsables en milieu de travail sur les risques psychosociaux (notamment les managers et les responsables à la santé au travail) sur la base du programme national contre le suicide (2011-2014).
- L'application du droit, c'est à dire des **enquêtes** sur chaque situation avec un représentant des salariés et un représentant de l'employeur, dans le cadre du CHS-CT afin de comprendre chaque situation et, si nécessaire, améliorer ensemble notre prévention des risques.
- La prise en compte de **l'expression des organisations syndicales et des revendications** d'amélioration des conditions de travail dont elles sont porteuses.

Ce rassemblement **dans la dignité** aura la forme juridique d'un **préavis de grève** afin de faciliter le déplacement des agents venants de loin. Comme pour toutes les grèves et encore plus pour celle-ci, nos organisations demandent au Président de la Région de ne pas effectuer de prélèvements de salaires.